

TARIF SUR LE SUPPLÉMENT CARBURANT 93000

TARIF SUR LE SUPPLÉMENT CARBURANT 93000

SUPPLÉMENTS CARBURANTS APPLICABLES AUX PRIX DE
TRANSPORT LOCAL, AUX PRIX PROPORTIONNELS ET AUX
PRIX DES MOUVEMENTS FAITS EN COMMUN

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1 mars 2022

PUBLICATION : 28 janvier 2022

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1 mars 2022

PUBLIÉ PAR :
Commercial Support Department
13901 Sutton Park Drive South, Suite 270
Jacksonville, FL 32224
Commercial.support@gwrr.com

TARIF SUR LE SUPPLÉMENT CARBURANT 93000

TRANSPORTEURS ABONNÉS :

Le présent tarif est publié pour les compagnies suivantes :

CHEMIN DE FER	SCAC
Cape Breton & Central Nova Scotia	CBNS
Goderich-Exeter Railway Company Limited	GEXR
Huron Central Railway Inc.	HCRY
Ottawa Valley Railway	OVR
Chemin de fer Québec-Gatineau Inc.	CFQG
Chemin de fer St-Laurent et Atlantique	SLQ
St. Lawrence & Atlantic Railroad	SLR
Southern Ontario Railway	SOR

CHAMP D'APPLICATION : Le présent document s'applique : 1) à tous les prix de transport de ligne des transporteurs publics réglementés existants ou établis le ou après le 1^{er} avril 2018 et 2) à tous les prix et frais de transport de ligne relatifs au trafic exempté, ainsi qu'aux prix et frais de transport de ligne mentionnés dans des contrats. Les propositions de prix privées ou autres documents d'établissement de prix qui sont établis ou publiés, et qui entrent en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Si le prix moyen du gallon de carburant diesel pour véhicules routiers (On-Highway Diesel Fuel, désigné ci-dessous « HDF ») atteint ou dépasse les 2,30 \$, le supplément carburant calculé en fonction du millage s'appliquera aux prix et frais de transport de ligne mentionnés ci-dessus. Le supplément carburant s'appliquera aux envois visés à compter du deuxième mois suivant le mois ayant servi au calcul du prix moyen du HDF. (Par exemple, un supplément carburant appliqué à partir du 1^{er} décembre serait calculé en fonction du prix moyen du HDF d'octobre.)

Le prix moyen du HDF pour un mois civil donné sera déterminé en enregistrant le prix mensuel moyen du carburant (Retail On-Highway Diesel Fuel) publiés sur le site Web du Department of Energy des États-Unis (eia.doe.gov). Le résultat est arrondi au dixième de millier de cent près. Si le Department of Energy cesse de publier le prix de détail du HDF, une autre source de prix fiable ou une autre mesure adéquate sera déterminée. Le tableau ci-après renferme les suppléments carburant applicables dans les fourchettes de prix moyen du HDF indiquées.

Pour chaque augmentation de 0,025 \$ par gallon, il faut ajouter 0,00575 \$ par mille pour les marchandises en vrac, et 0,0060 \$ par mille pour toutes les autres marchandises en wagons complets.

Le supplément pour le US On-Highway Diesel sera converti en dollars canadiens sur les factures des clients fonctionnant avec cette monnaie. Le taux de change utilisé est le taux de change mensuel moyen établi par la Banque du Canada pour les fonds américains. Par exemple, le supplément carburant applicable en octobre sera calculé à partir du prix du HDF (U.S. On-Highway Diesel) et sera multiplié par le taux de change canadien en vigueur en août. On peut trouver le taux de change canadien à l'adresse : <https://www.banqueducanada.ca/taux/taux-de-change/>.

Les suppléments carburants applicables à chaque mois seront affichés sur le site www.gwrr.com.

PUBLIÉ PAR :
Commercial Support Department
13901 Sutton Park Drive South, Suite 270
Jacksonville, FL 32224
Commercial.support@gwrr.com

TARIF SUR LE SUPPLÉMENT CARBURANT 93000

TAUX MILLIAIRES APPLICABLES AU SUPPLÉMENT CARBURANT

(\$ US par mille) – HDF

HDF		Dollars US		HDF		Dollars US	
De	À	Vrac	Wagons complets	De	À	Vrac	Wagons complets
0,000	2,299	0,0000 \$	0,0000 \$	2,975	2,999	0,1610 \$	0,1680 \$
2,300	2,324	0,0058 \$	0,0060 \$	3,000	3,024	0,1668 \$	0,1740 \$
2,325	2,349	0,0115 \$	0,0120 \$	3,025	3,049	0,1725 \$	0,1800 \$
2,350	2,374	0,0173 \$	0,0180 \$	3,050	3,074	0,1783 \$	0,1860 \$
2,375	2,399	0,0230 \$	0,0240 \$	3,075	3,099	0,1840 \$	0,1920 \$
2,400	2,424	0,0288 \$	0,0300 \$	3,100	3,124	0,1898 \$	0,1980 \$
2,425	2,449	0,0345 \$	0,0360 \$	3,125	3,149	0,1955 \$	0,2040 \$
2,450	2,474	0,0403 \$	0,0420 \$	3,150	3,174	0,2013 \$	0,2100 \$
2,475	2,499	0,0460 \$	0,0480 \$	3,175	3,199	0,2070 \$	0,2160 \$
2,500	2,524	0,0518 \$	0,0540 \$	3,200	3,224	0,2128 \$	0,2220 \$
2,525	2,549	0,0575 \$	0,0600 \$	3,225	3,249	0,2185 \$	0,2280 \$
2,550	2,574	0,0633 \$	0,0660 \$	3,250	3,274	0,2243 \$	0,2340 \$
2,575	2,599	0,0690 \$	0,0720 \$	3,275	3,299	0,2300 \$	0,2400 \$
2,600	2,624	0,0748 \$	0,0780 \$	3,300	3,324	0,2358 \$	0,2460 \$
2,625	2,649	0,0805 \$	0,0840 \$	3,325	3,349	0,2415 \$	0,2520 \$
2,650	2,674	0,0863 \$	0,0900 \$	3,350	3,374	0,2473 \$	0,2580 \$
2,675	2,699	0,0920 \$	0,0960 \$	3,375	3,399	0,2530 \$	0,2640 \$
2,700	2,724	0,0978 \$	0,1020 \$	3,400	3,424	0,2588 \$	0,2700 \$
2,725	2,749	0,1035 \$	0,1080 \$	3,425	3,449	0,2645 \$	0,2760 \$
2,750	2,774	0,1093 \$	0,1140 \$	3,450	3,474	0,2703 \$	0,2820 \$
2,775	2,799	0,1150 \$	0,1200 \$	3,475	3,499	0,2760 \$	0,2880 \$
2,800	2,824	0,1208 \$	0,1260 \$	3,500	3,524	0,2818 \$	0,2940 \$
2,825	2,849	0,1265 \$	0,1320 \$	3,525	3,549	0,2875 \$	0,3000 \$
2,850	2,874	0,1323 \$	0,1380 \$	3,550	3,574	0,2933 \$	0,3060 \$
2,875	2,899	0,1380 \$	0,1440 \$	3,575	3,599	0,2990 \$	0,3120 \$
2,900	2,924	0,1438 \$	0,1500 \$	3,600	3,624	0,3048 \$	0,3180 \$
2,925	2,949	0,1495 \$	0,1560 \$	3,625	3,649	0,3105 \$	0,3240 \$
2,950	2,974	0,1553 \$	0,1620 \$	3,650	3,674	0,3163 \$	0,3300 \$

Pour chaque augmentation de 0,025 \$ par gallon, il faut ajouter 0,00575 \$ par mille pour les marchandises en vrac, et 0,0060 \$ par mille pour toutes les autres marchandises en wagons complets.

PUBLIÉ PAR :
 Commercial Support Department
 13901 Sutton Park Drive South, Suite 270
 Jacksonville, FL 32224
 Commercial.support@gwrr.com

TARIF SUR LE SUPPLÉMENT CARBURANT 93000

MARCHANDISES :

Le présent tarif sur le supplément carburant s'applique aux types de marchandises transportées suivants :

- Marchandises en vrac : charbon, soufre, engrais et céréales, précisées ci-dessous
- Toutes les autres marchandises expédiées en wagons complets
- Les marchandises en vrac **ne comprennent pas** le soufre fondu, le minerai de fer, les agrégats, le ciment, le sable et le calcaire.

Marchandises en vrac :

CHARBON ET SOUFRE
CHARBON MÉTALLURGIQUE
COKE DE PÉTROLE
SOUFRE SEC

ENGRAIS
AMMONIAC ANHYDRE
LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL
ENGRAIS SECS
ENGRAIS LIQUIDES
NITRATES
MOUSSE DE TOURBE
PHOSPHATES
ROCHE PHOSPHATÉE
POTASSE
URÉE

CÉRÉALES	
PRODUITS AGROALIMENTAIRES – NSA	CRIBLURES DE CÉRÉALES
LUZERNE	FOIN
GRAISSE ANIMALE	MALT, NSA
ORGE	PRODUITS MOULUS
HARICOTS ET POIS SECS	GRAINES DE MOUTARDE
GRAINES D'OISEAU ET DE CANARIS	AVOINE
CANOLA	POIS
TOURTEAU DE CANOLA	RIZ
HUILE DE CANOLA	SEIGLE
CÉRÉALES PRÉPARÉES	GRAINS, NSA
MAÏS	CÉRÉALES, SORGHO
SEMOULE DE MAÏS	FARINE DE SOJA
COTON	HUILE DE SOJA
CÉRÉALES, DRÊCHE SÈCHE DE DISTILLERIE	SOJA
ALCOOL ÉTHYLIQUE	AMIDONS
GRAINES DE LIN	ÉDULCORANTS
FARINES SPÉCIALES	BLÉ

PUBLIÉ PAR :
Commercial Support Department
13901 Sutton Park Drive South, Suite 270
Jacksonville, FL 32224
Commercial.support@gwrr.com